

LISTE DES COUTS et AMENDES en vigueur au 01.09.2026
Assurance de base (2017/2018) Sportifs Euro 14.78 par joueur
Tarif ETHIAS Non Sportifs Euro 2.90 par affilié

	COUTS FIXES	Euro	
ST.art 10	Cotisation annuelle - Union belge (révisable par l'Union belge)	131,60	
ST.art 10	Cotisation annuelle – R.G.C.C.M.B. par club	25,00	
ST.art 10	Cotisation annuelle - R.G.C.C.M.B par affilié	5.00	
Union Belge	Taxe pour match de championnat (R.B.F.A.) par match	0.62	
Union Belge	Taxe pour match amical et coupe (R.B.F.A.) par match	3.60	
ST.art 11	Droit d'inscription nouveau club - la 1ère année seulement	25,00	
	AMENDES		
ST.art 12	Non versement du relevé de compte dans les 7 jours (doublé en cas de récidive)	15.00	
ST.art 12 Bis	Non versement de la prime d'assurance dans le délai requis	20.00	
ST.art 19	Absence non excusée	15.00	
Règl II.3	Contrôle des licences non effectué	25.00	
Règl II.6	Forfait d'un match (doublée en cas de récidive)	25.00	
	Forfait général déclaré	250.00	
	Forfait général déclaré – cas de force majeure	25.00	
	Forfait en coupe	50.00	
Règl II.8	Résultat de match non communiqué (doublé en cas de récidive)	10.00	
Règl IV.4	Match non autorisé ou avec un club dissident	50.00	
Règl IV.4	Documents pour tournois ou amicaux non rentrés	10.00	
Règl IV.7	Match contre club non affilié	125.00	
Règl V.1	Liste des 5 matches pour les coupes non rentrée	20.00	
Règl VI.1	Opposition non justifiée au départ d'un joueur	25.00	
Règl VIII.2	Absence licences RGCCMB lors de la comparution au C.D.	12.50	
Règl VIII.3	Demande pour aller en appel (à verser à l'Union Belge)	100.00	
Règl VIII.5	Joueur non régulièrement affilié	25.00	
Règl VIII.5	Joueur non régulièrement affilié et jouant sous un faux nom	50.00	
Règl VIII.7	Manquement au bulletin d'inscription nécessitant des modifications à l'élaboration du calendrier après l'AG de juin	40.00	
	Désistement après inscription	50,00	
	Changement de dénomination du club – frais administratifs	50.00	
	Non paiement des amendes dans les 8 jours (parution PV)	10.00	
	Correspondance au CD avec réponse dans les 8 jours	10.00	
	Frais de comparution au CD – absent non excusé	15.00	
	Frais de comparution au CD – présent ou absent excusé	5.00	
	Suspension : 1 semaine	5.00	
	Suspension : 2 semaines	8.00	
	Suspension : 3 semaines	10.00	
	Suspension : 4 semaines	12.00	
	Suspension : 5 semaines	15.00	
	Suspension : 6 semaines	20.00	
	Suspension : 7 semaines	25.00	
	Suspension : 8 semaines	30.00	
	Suspension : 3 mois	35.00	
	Suspension : 6 mois	40.00	
	Suspension : 9 mois	45.00	
	Suspension : 1 an	50.00	
	Suspension : 2 ans	75.00	
	Suspension : 3 ans	100.00	
	Suspension : 5 ans	125.00	
	Suspension : radiation	150.00	
Règl IX.3	Envoi tardif de la feuille d'arbitre (doublée en cas de récidive)	15.00	
	Non respect de la couleur de la feuille d'arbitrage	5.00	
	Feuille de match incomplète	10.00	

Sous réserve d'augmentation de cotisation à l'Union belge et aux assurances.